Reçu en préfecture le 14/06/2022

Affiché le

ID: 001-210102471-20220610-0124720226344-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS

DEPARTEMENT DE L'AIN DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE MIJOUX

Nombre de membres

- Afférents au Conseil : 11

- en exercice : 11

- qui ont pris part à la délibération : 09

Séance du 10 juin2022

01247.2022.6.3.44

L'an deux mil vingt DEUX, le 10 juin à 19 heures

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, S'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans

S'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Martine

VIALLET, Maire.

Date d'affichage: 14.06.2022

Date de la convocation: 3.06.2022

<u>Présents</u> M. VIALLET. MC COUTURIER. JF JOLY. M. VUILLERMOZ.P.ECAILLE.C.GROSGURIN.J.GRANDCLEMENT.

S. JUHEN.G. LEGAY

Excusé: D. JULLIARD a donné pouvoir à Martine VIALLET

Absent: E. LEE

M Guillaume LEGAY

est

élu Secrétaire de séance,

conformément à l'Article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET : GESTION FINANCIERE Adoption du devis pour la réfection de la toiture du chalet du Chalet

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant le plan de travaux prévu par l'ONF et approuvé par les commissions finances et bâtiments de la commune,

Madame le maire présente le DEVIS ESTIMATIF transmis par Jean-Louis ROSSERO agent forestier, arrêté à la somme de vingt-trois-mille trente-quatre euros, quarante centimes.

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité

- **D'accepter** le devis de l'entreprise S. RENDU 39310 LAJOUX pour un montant HT de 19195.33€ SOIT 23034€ TTC
- De dire que les crédits sont inscrits au BP 2022
- D'autoriser madame le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Contre:

0 Abstention: 0

Pour: 9+1 pouvoir

M. VIALLET. P. ECAILLE. M. VUILLERMOZ. JF JOLY. MC COUTURIER.C. GROSGURIN.

S. JUHEN. G. LEGAY. J. GRANDCLEMENT.

D. JULLIARD a donné pouvoir à M. VIALLET.

DELIBERATION N°01247.2022.6.3.44

Fait et délibéré à MIJOUX, le jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

le:

Pour copie conforme

Le Maire M.VIALLET

Envoyé en préfecture le 14/06/2022

Reçu en préfecture le 14/06/2022

Affiché le

ID: 001-210102471-20220610-0124720226344-DE